

Le Ministère administre également des programmes visant à établir des relations étroites avec le monde universitaire afin de fournir aux professeurs et étudiants intéressés des renseignements sur les relations étrangères du Canada et d'établir un dialogue entre les membres de cette communauté et le personnel du Ministère. En 1978, des fonctionnaires du Ministère ont donné plus de 225 exposés et colloques dans les universités. Des hauts fonctionnaires ont été libérés de leurs fonctions pendant l'année pour se consacrer à l'enseignement, à la recherche et à des travaux écrits, et organiser des colloques sur les relations internationales aux universités Laval, de Victoria, de King's College et de Western Ontario. Le Ministère a accordé une aide financière à treize conférences universitaires ainsi qu'à des personnes invitées à donner des exposés à l'occasion d'un certain nombre d'autres conférences consacrées à divers thèmes touchant les relations internationales.

Le domaine des affaires historiques est un autre secteur d'activités du Ministère qui revêt une importance particulière pour les membres de la communauté universitaire ainsi que pour d'autres chercheurs et écrivains qui s'intéressent aux relations étrangères du Canada. Le Ministère s'occupe de recherche et de publication dans le domaine historique et facilite aux spécialistes l'accès aux archives. En 1978, le Ministère s'est concentré à cet égard sur la préparation du Volume 9 des Documents relatifs aux relations extérieures (qui traite de la période 1942-1943) et du Volume 2 des Documents relatifs aux relations entre le Canada et Terre-Neuve. On a entrepris la rédaction d'un ouvrage relatant l'histoire du ministère des Affaires extérieures, qui sera publié en 1984. Des entrevues ont été menées auprès d'anciens fonctionnaires supérieurs, en partie dans le cadre de la préparation d'un ouvrage sur N.A. Robertson, autrefois sous-secrétaire au Ministère. Certains membres de la Direction des affaires historiques ont été invités par des universités à donner des exposés et ont publié des articles.

Pour faciliter le travail des spécialistes, le Ministère a autorisé la publication d'un certain nombre d'articles rédigés d'après des renseignements tirés de dossiers du Ministère; il a également procédé à l'examen de manuscrits de thèses de doctorat pour lesquels les recherches ont été effectuées au Ministère. Il a en outre accordé, sous certaines réserves, l'accès de ses dossiers à une cinquantaine de professeurs et étudiants de doctorat qui ont ainsi pu consulter certains dossiers du Ministère au cours de 1978. Le Ministère a répondu de vive voix ou par écrit à quelque 60 demandes de renseignements par mois. Un examen exhaustif des dossiers a été effectué en vue de leur transfert aux Archives publiques du Canada et de leur utilisation éventuelle par les chercheurs et spécialistes.

Le Ministère fournit au grand public, aux écoles et aux groupes d'intérêts spéciaux des services et des programmes d'information sur la politique étrangère du Canada; dans cette optique, il a notamment